

Rapport d'activités 2020



Parcours «Handicap & Nature», juillet 2020.



Section de l'Association suisse des parapégiques • spv.ch



Plus que jamais, « la solution, c'est l'inclusion »

« 2020, année des 30 ans de notre association, plus que jamais, nous incitons nos partenaires à « penser hors du cadre » pour le respect des droits fondamentaux des personnes que nous représentons ».

En 2013, mes objectifs portaient sur l'apport de « réponses et solutions politiques aux difficultés d'inclusion nombreuses et récurrentes des personnes en situation de handicap, particulièrement en fauteuil roulant » et le renforcement de « la collaboration avec les autres associations de personnes handicapées ». Établir des relations fructueuses, construire des ponts.

Pour nos partenaires, 2020 a nécessité d'expérimenter le confinement. « Pour les personnes en situation de handicap, le confinement c'est tous les jours », comme notre consœur, France Handicap l'a brillamment montré dans sa campagne «Maintenant vous savez ». Les personnes vivant avec des incapacités ont développé de grandes capacités de résilience car c'est tous les jours qu'elles doivent faire face à des discriminations, principalement systémiques.

Construire des ponts, amener à changer de regard, sortir des préjugés, cesser de penser à la place des personnes les plus concernées, tel est le travail invisible du Club en fauteuil roulant Genève. Sensibiliser et convaincre les décideurs, qu'elles et ils soient politiques, architectes, ingénieur·e·s, technicien·ne·s, gestionnaires, professionnel·le·s de la santé ou autres afin qu'autour d'une table de travail soit reconnue et incluse l'expertise des usagers et usagères dans tous projets dès leur conception et quelle que soit son ampleur.

En 2013, le contexte était favorable. La LHand avait 10 ans, Genève inscrivait les droits fondamentaux des personnes vivant avec des incapacités dans sa nouvelle constitution, première de Suisse à le faire et la Convention de l'ONU sur « les droits des personnes handicapées » (CDPH) était sur le point d'être ratifiée par la Suisse.

Alors que nous arrivons à la fin du délai de mise en œuvre de la LHand fédérale et que la Suisse est sous le regard du Comité de l'ONU chargé du suivi de la mise en œuvre de la CDPH, les associations comme la nôtre ne peuvent plus se contenter de promesses, de « dans la mesure du possible ». Alors que la Ville de Genève s'est engagée fin 2019 à développer l'accessibilité universelle et que l'agglomération Grand Genève va développer une « stratégie piéton et d'accessibilité universelle » sur cette base, nos membres et toutes les personnes vivant avec des incapacités ont un urgent besoin de réalisations concrètes et d'être associées systématiquement à leur élaboration, mise en œuvre et suivi après réalisation.

Olivier Dufour
Président



2020, pour le Club en fauteuil roulant Genève, avait commencé sous les meilleurs auspices avec de nombreux projets pour fêter 30 ans d'activités. La pandémie n'a épargné personne et il a fallu faire face un nouveau paradigme. Une leçon d'humilité et de solidarité devant l'inconnu. Et la redécouverte des choses simples, la nature et la beauté de la Suisse.

Les personnes vivant avec des incapacités connaissent bien les restrictions de liberté et d'activités ; les difficultés de déplacement, l'impossibilité d'accéder à de nombreux lieux, ne pas pouvoir vivre normalement. Elles sont encore plus vulnérables dans la situation présente.

Toutes les activités ont été annulées dès le 17 mars et le secrétariat s'est mis en télétravail. Le printemps, c'est le début des sorties culturelles en car, le moment d'un premier voyage. L'annulation du déplacement au Maroc en avril est survenue par la fermeture du pays aux touristes comme il fallait s'y attendre courant mars. Handioasis, ce lieu magique où nous nous sentions «comme à la maison» devait nous revoir pour la cinquième fois. Carole et José, les créateurs et animateurs de cette oasis de paix à deux pas de Marrakech ont dû se résoudre à vendre devant toutes les incertitudes liées à l'avenir. Le grand voyage au Québec prévu en septembre pour les 30 ans du Club a lui aussi été annulé.

Dès le mois de juin, nous avons pu reprendre certaines activités comme les ateliers d'artisanat qui sont exceptionnellement restés ouverts durant l'été. Des sorties estivales en petits groupes et quelques activités sportives ont pu être organisées.

Les sorties culturelles et de loisirs en car

Elles ont repris en juillet, août et octobre, quatre sorties sur les neuf prévues. Quatre sorties avec toutes les précautions sanitaires requises. Quatre sorties appréciées des membres qui en avaient bien besoin.



Le sentier Handicap & Nature

« La privation de liberté au service de la privation de mobilité. »

La première promenade aménagée pour les personnes en fauteuil roulant de Suisse fait cinq kilomètres de long et comporte deux postes d'observation et dix postes d'exercices adaptés. Situé dans le Jorat, ce sentier a été réalisé par des personnes condamnées à des peines légères. Il marie loisirs et écologie car le bois provient de l'abattage nécessaire à la pérennité de la forêt.



culture
& loisirs

Deux sorties au Glacier 3000

La sortie de septembre a été une vraie gageure, il a fallu déplacer, annuler, remplacer... et annuler à nouveau. A l'origine, c'était une sortie reportée d'une autre prévue en France, puis c'est devenu la Fête centrale de l'ASP, annulée elle aussi ! Pour terminer, une expédition au Glacier 3000 a été programmée sur deux dates vu les nombreuses demandes. La première a été reportée par deux fois en raison de vents violents. Cela montre l'adaptation constante dont il a fallu faire preuve dans les rares périodes d'activités autorisées.



Glacier 3000, le 10 octobre 2020. Nos bénévoles sous la neige.



Glacier 3000, le 17 octobre 2020. Rendez-vous avec le soleil.



Un car tout neuf

L'Association suisse des paraplégiques possède deux cars adaptés avec plateforme élévatrice pour les fauteuils roulants dont un est basé en Suisse allemande et l'autre en Valais, affrété par la maison Bucharth, notre autocariste. Ce car mis à la disposition des Clubs romands avait déjà plusieurs années et devait être remplacé. En 2020, un tout nouveau car de la marque belge Van Hool a donc été acquis par l'ASP. David Germano, son chauffeur attitré, a participé au choix de l'équipement sur la base de sa large expérience acquise avec les Clubs en fauteuil roulant. Nos membres et nos bénévoles ont eu la chance de l'inaugurer pour sa première sortie. Il est aménagé pour le transport des personnes en fauteuil roulant dans les meilleures conditions et propose un WC accessible.



L'emblème des montagnes suisses et la plate-forme élévatrice.



Notre chauffeur, David Germano.



Les membres du Club posent devant le nouveau car de l'ASP.

sport en fauteuil roulant



Les pilotes de l'Association Monts-Jura Handisports et un professeur de l'Ecole de ski français assistent un membre pour une séance de skikart.



Des événements annulés dont le Harmony Genève Marathon for UNICEF où le CFRGe représente depuis 2014 l'handisport. Quelques activités maintenues dans les espaces temporels autorisés, le plus souvent en plein air et dans le respect des précautions sanitaires. Un soutien pour l'équipe de basket des Aigles de Meyrin et pour les futurs athlètes paralympiques des jeux de Tokyo 2021 et un don pour l'achat de nouveaux handbikes.

La pratique du sport a subi les conséquences de la pandémie. Malgré tout, une partie des activités a pu se dérouler presque normalement selon les périodes. Deux sorties au col de la Faucille pour la pratique du skikart et du tandemski ont eu lieu en février en collaboration avec l'Association Monts-Jura Handisports.

Les séances de natation hebdomadaires à la piscine de Beau-Séjour ont eu lieu jusqu'à mi-mars, puis de mi-septembre à fin octobre avec un plan de protection établi par le Club. A ces difficultés se sont ajoutées les nouvelles exigences fédérales qui nous obligent à avoir deux surveillants présents pour le groupe de natation, l'un avec brevet de premiers secours et l'autre le brevet «Pool +».

Les séances de bowling ont pu se dérouler pendant les périodes d'ouverture tout comme celles de handbike autour du lac de Divonne quand la frontière était ouverte. La sortie annuelle pour pratiquer le parapente en tandem avec l'Association Loisirs-évasion a pu, heureusement, être organisée. Côté handivoile, quelques sorties ont eu lieu au cours de l'été en collaboration avec l'Association Swiss Disabled Sailing.



Soutien à l'équipe de basket des Aigles de Meyrin

Grâce à un généreux donateur, le CFRGe a pu soutenir, comme chaque année, l'équipe de basket des Aigles de Meyrin, dont les joueurs sont membres du Club, qui a pu disputer quelques matches en 2020 avec brio.

Soutien aux athlètes paralympiques

Le «Projet 360°» avait pour but de soutenir les athlètes des jeux paralympiques de Tokyo en 2021. Hugues Jeanrenaud, enseignant et adepte des courses en montagne a été l'instigateur de ce projet qui visait à parcourir 360 km à travers les quatre régions linguistiques et récolter ainsi des fonds. Plusieurs athlètes handisport l'ont accompagné dans ce périple d'une douzaine de jours : le fondeur paralympique grison Luca Tavasci, la sprinteuse schwytzoise Elena Kratter et le joueur de badminton en fauteuil roulant Marc Elmer. Ils ont été rejoints en Suisse romande par le skieur Théo Gmür et les sprinteuses Sofia Gonzalez et Céline Van Till.

Hugues Jeanrenaud estime que le sport paralympique n'est pas suffisamment valorisé et médiatisé. Ces athlètes de haut niveau ont besoin de donateurs et des médias.

Un don pour l'achat de nouveaux handbikes

L'Association Andiglis, qui permettait aux personnes handicapées de pratiquer le ski nautique assis ou debout, a été dissoute en 2020. Son président Alain Petter est membre du CFRGe et adepte des sorties en handbike autour du lac de Divonne. L'association a donc décidé de faire don d'une somme importante au Club pour l'achat de nouveaux handbikes.



Les athlètes prêts au grand départ sous le maillot 360°Swiss paralympic...



... et en pleine course.



Nous avons décidé d'intervenir systématiquement en binôme « d'experts usagers et techniciens » avec HAU. Nos références de base sont que les plans directeurs communaux doivent inclure l'application des principes de l'accessibilité universelle, des normes d'aménagement et de construction ainsi que la collaboration systématique avec les associations représentantes des personnes vivant avec des incapacités. Cette année, le Club a déposé par deux fois ses « Observations » concernant des « plans directeurs », ce que nous nous efforcerons de faire plus systématiquement à l'avenir.

Cornavin

Au Cœur de l'agglomération Grand Genève, Cornavin est le nœud d'échange intermodal le plus important. S'y recourent, 3 lignes de tram, 25 lignes de bus, des piétons par centaine de milliers, quelques milliers de cyclistes et 50% d'usagers en plus à la gare dans 10 ans. Plateforme d'articulation entre plusieurs axes de déplacement, elle doit être aménagée de façon exemplaire si le but est de revaloriser la place du piéton et sa mobilité.

Les enjeux sont majeurs. L'environnement de la gare Cornavin est un aménagement constituant le parfait contre-exemple d'un aménagement favorable aux piétons. Il concentre un grand nombre de situations handicapantes. Actuellement, aucun mode de déplacement ne peut circuler correctement selon ses besoins propres et la nécessaire prise en compte des exigences des autres modes.

Le Club a décidé de s'engager fortement dans ce projet. Dans nos « Observations » * à la Ville de Genève, nous avons demandé qu'elle applique les principes d'accessibilité universelle et de respect des normes pour lesquels elle s'est engagée fin 2019. Le Conseil municipal a amendé ce projet en y incluant diverses demandes que nous avons faites.

HAU : Association Handicap, Architecture, Urbanisme, pour une cité sans obstacle.

Les gares CEVA montrent que les besoins particuliers des piétons PMR et PFR sont mal pris en compte par les CFF. Suite aux oppositions de nos collègues du CFR Fribourg, d'Inclusion Handicap, de ProInfirmis et de ProSenectute, les CFF ont accepté que la gare de Fribourg soit aménagée de façon conforme à la LHand et à la CDPH, par l'implantation d'ascenseurs pour accéder aux quais. Fort de cette réussite, le CFRGe sera prêt à s'opposer lors des différentes phases du projet de la zone Cornavin, si nécessaire.

Vernier

Le Club a déposé ses « Observations » * lors de la mise à l'enquête publique des « Plan directeur communal » (PDCoM) et « Plan directeur des chemins piétonniers » (PDCP). La Ville de Vernier s'attachera à « la qualité des cheminements et de l'environnement » car celle-ci détermine le choix des piétons de se déplacer ou pas.

Les défis à relever sont importants. Vernier comprend, d'une part, plusieurs points d'habitats et de commerces importants et éloignés les uns des autres. D'autre part, ceux-ci sont séparés par des axes de circulation majeurs. Cette dispersion et ces lignes de fracture nécessitent une grande attention pour réaliser des cheminements piétons de qualité, c'est à dire sécurisés et de bonne roulabilité.

Le Conseiller administratif indique dans sa réponse que la Commission du Conseil municipal « adhère au principe d'inclure la notion d'accessibilité universelle au plan directeur des chemins pour piétons et au PDCoM. Les textes seront ainsi adaptés en conséquence. » Il ajoute « Concernant la cohabitation entre cyclistes, piétons et PMR-PFR, la Commission comprend votre demande, mais ne souhaite pas en faire une règle absolue, car cela n'est pas toujours possible et dans certains cas, une mixité d'usages doit pouvoir être envisagée. »

Versoix

Le Club a été mandaté pour évaluer l'accessibilité intérieure et l'accès des 13 immeubles de la Fondation Samuel May, fondation immobilière de la Ville de Versoix. Nous avons développé une « approche usager » et développé une grille d'évaluation complète basée sur les normes SIA 500 et VSS 640075 comprenant 239 items. Ce mandat reconnaissant ainsi « l'expertise usager » du Club nous permettra de proposer de telles évaluations à d'autres Fondations immobilières ou régies.

* Documents disponibles sur demande au Secrétariat

** Personnes à Mobilité Réduite et Personnes en Fauteuil Roulant



La plage publique des Eaux-Vives, une plage pour toutes et tous

Le projet de plage publique a été initié en 2008 par Robert Cramer, alors Conseiller d'Etat et inaugurée le 22 août 2020 par Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat.

Le CFRGe a été impliqué, de même que l'association HAU lorsque la partie accessibilité a été prévue. Il était important d'être présents lors du processus de création et de pouvoir donner le point de vue « utilisateur ». La douche, par exemple, a été créée sur proposition du CFRGe et intégrée au projet alors que ce n'était pas le cas au départ.

Une voie en béton permet l'utilisation d'un fauteuil roulant du début de la plage jusqu'à la rampe adaptée permettant l'accès à l'eau. Cet équipement particulier est complété par un water wheelchair (fauteuil roulant amphibie), sur lequel les personnes peuvent se transférer pour aller dans l'eau et des WC accessibles.

Lors de l'inauguration, à laquelle j'ai participé à double titre, en tant que conseillère municipale et comme membre du comité du CFRGe, j'ai pu me rendre compte que les aménagements avaient été réfléchis, que les architectes avaient une sensibilité au handicap et qu'ils avaient soigné les détails. Ils se sont inquiétés de la pente de la rampe, de la facilité à rouler sur le plancher du restaurant qui offre un incomparable point de vue sur la Rade et le Jet d'Eau.

La Ville et le Canton se sont bien impliqués dans cette démarche d'inclusion, la position des associations de personnes vivant avec des incapacités a été entendue et un réel effort a été fait pour respecter les normes d'accessibilité. Cette plage démontre qu'un travail en bonne intelligence et surtout en concertation mène à des résultats magnifiques.

Corinne Bonnet-Mérier
Membre du Comité



La rampe d'accès.



Les sanitaires adaptés.



Mise à l'eau à l'aide du water wheelchair.



Détail du travail de Peter.



Détail du travail de Celeste.



Détail du travail de Dominique.



Détail du travail de Monica.

Les ateliers d'art-thérapie à médiation plastique et visuelle

Espace d'expression et de créativité

Depuis début janvier 2020, nous avons mis en place pour nos membres un atelier d'art-thérapie.

Un accompagnement dans l'expression de soi par les médiations plastiques telles que la peinture (aquarelle, gouache, acrylique), les pastels secs et gras, le collage, les encres, etc.

Les objectifs sont les suivants :

- Offrir un espace d'expression, d'art et de créativité ;
- Mettre en mouvement la créativité de chacun ;
- Acquérir une connaissance artistique des médiums et des procédés ;
- Entraîner son regard à observer une œuvre artistique dans sa dimension émotionnelle, technique et historique ;
- Réaliser des œuvres personnelles à partir de matières choisies ;
- Élaborer un projet artistique seul et/ou en groupe.

Nous avons débuté en janvier 2020 avec trois membres, puis en milieu d'année trois autres participants ont rejoint le groupe. Malgré la pandémie, nous avons pu proposer trois cycles de rencontres, totalisant douze séances. L'accompagnement se fait de manière individuelle mais en présence du groupe. Chaque participant vit sa propre expérience tout en étant témoin de l'expérience de l'autre. Le premier cycle a permis à chacun-e des participants d'explorer différents médiums tels que la peinture, les pastels secs, les écolines, des crayons de couleurs et des feutres. Les expériences créatives proposées sont souvent illustrées de travaux d'artistes ou/et de mouvements artistiques connus. Ceci permet aussi l'inspiration et invite à découvrir une œuvre sous différents angles. C'est un moment de partage intéressant où chacun s'exprime sur ce qu'il voit et sur ce que l'œuvre éveille.

Lors du deuxième cycle, chacun-e a souhaité approfondir ses connaissances avec un médium. Plusieurs ont choisi les pastels secs. Malgré l'exigence technique de cette matière, chacun-e a réalisé des œuvres d'une belle force.

Au troisième cycle, la proposition était d'avoir un projet artistique. Un des membres a eu envie d'illustrer ses textes, un autre de réaliser des œuvres en lien avec la nature, d'autres ont souhaité continuer le travail qu'ils avaient commencé.

Ces ateliers sont des moments de partage et de joie. Par l'intermédiaire de ces réalisations artistiques, chacun-e se présente autrement. Un dialogue s'installe non seulement avec soi-même mais avec le reste du groupe.

Cristina Anzules
Plasticienne et art-thérapeute



Forum d'agglomération du Grand Genève

À la suite du Rapport* sur la mobilité douce publié fin 2019, le Club a participé activement à trois Commissions. La plus importante quant à son impact large porte sur le « *Projet d'agglomération 4* » (PA4). Nous y avons attiré l'attention sur le peu de mesures développées pour les piétons, particulièrement les PMR et PFR**. Validant ce constat, la Commission a créé un sous-groupe « piétons » qui a choisi un Bureau spécialisé pour définir une « Stratégie piétons et d'accessibilité universelle »* pour le Grand Genève. Ce mandat, conduit par HAU, a permis de développer un outil d'analyse de 13 secteurs à enjeux selon les profils de divers types d'utilisateurs.

Secteurs à enjeux ou zones critiques identifiés :

1. Quartier urbain
2. Vieille ville et vieux village
3. Espace public majeur minéral
4. Parc majeur
5. Secteurs d'accès aux équipements publics d'agglomération
6. Gare
7. Interface de transport collectif
8. Grand axe
9. Voie verte
10. Quartier de villas
11. Zone industrielle et d'activités
12. Centre villageois
13. Espace naturel et de loisirs

* www.grand-geneve.org/grand-geneve/participation/le-forum-dagglomeration

** *Personnes à Mobilité Réduite et Personnes en Fauteuil Roulant*



Profils d'utilisateurs étudiés :



Cet outil sera pour nous et pour tous les maîtres d'ouvrages d'aménagements publics et leurs Autorités, une incontournable base de travail et de collaboration.

Les autres Commissions dans lesquelles nous nous sommes engagés portent sur les transports et le réseau ferroviaires dans l'agglomération et sur la mise en œuvre des recommandations formulées dans le Rapport cité sur la mobilité douce. Les transports ferroviaires sont un sujet de grande importance pour nous et le Club y contribue par une évaluation d'accessibilité des 45 gares du Léman Express (LEX).

Services de santé

L'inclusion, c'est aussi accéder et recevoir des soins adéquats aux para-tétraplégiques et aux autres personnes vivant en fauteuil roulant. C'est pourquoi le Club a participé aux réflexions des HUG comme de l'Imad pour améliorer l'offre de soins adaptées.

Stationnement

L'évolution de l'organisation de la circulation dans le canton aura une influence sur les possibilités de stationnement. Le Club a commencé une concertation avec le Conseiller d'État en charge et ses services afin d'améliorer la situation existante.



Les états financiers du CFRGe sont présentés par la fiduciaire Comtesas + Gerficom SA conformément aux dispositions :

- du Code des Obligations, du Code Civil, des LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF et directives applicables en vigueur ;
- de la directive de bouclage de la République et Canton de Genève pour les subventions de moins de CHF 200'000.00 ;
- de la directive de la Ville de Genève, « Département de la cohésion sociale et de la solidarité », concernant la procédure de traitement des demandes et des attributions des subventions monétaires aux organisations.

*Seul le Rapport de révision 2020 fait foi. A disposition sur demande.

Bilan*	2020	2019
Total de l'Actif	276'404.42	250'537.97
<i>Liquidités</i>	216'871.35	181'573.08
<i>Créances à court terme</i>	0.00	4'306.00
<i>Actifs de régularisation</i>	4'533.07	4'658.89
Total de l'Actif circulant	221'404.42	190'537.97
Actifs immobilisés	55'000.00	60'000.00

Pertes & profits*	2020	2019
Total des charges	277'408.94	348'663.66
<i>Charges activités</i>	41'106.24	98'927.03
<i>Charges de personnel</i>	209'625.20	218'346.25
<i>Autres charges d'exploitation</i>	26'677.50	31'390.38
Amortissement	-5'000.00	-5'000.00
Charges financières	-591.73	-602.79
Résultat d'exploitation avant utilisation des fonds affectés	-27'203.76	-34'718.21
Résultat exercice précédent		-2'418.21

Une année très particulière

Le résultat de l'année 2020 fait apparaître un bénéfice de CHF 3'066.24. Le budget 2020, revu suite à la situation sanitaire et présenté à l'Assemblée générale «in abstentia» 2020, prévoyait un bénéfice de CHF 2'400.-.

En raison des conditions particulières connues de tous, l'année 2020 n'a ressemblé à aucune autre. Les finances n'ont pas échappé à cette situation mais alors que beaucoup souffrent de difficultés économiques, les comptes du CFRGe présentent un résultat légèrement positif. La forte diminution des activités prévues a induit une économie pour le Club.

Avec l'annulation de nombreuses activités, nous n'avons pas recherché des ressources financières supplémentaires en 2020. Nous avons pourtant reçu des dons importants de plusieurs fondations fidèles à nos missions. Il est extrêmement précieux de pouvoir compter sur des soutiens réguliers afin de planifier l'avenir sereinement. Un montant de CHF 30'270.- a été prélevé des fonds affectés pour le financement des activités et une partie du fonctionnement.

Les sommes reçues non dépensées restent disponibles dans les fonds affectés pour les projets futurs et nous pouvons considérer que la situation financière est saine.

Bilan*	2020	2019
Total du Passif	276'404.42	250'537.97
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>	3'549.65	21'089.44
<i>Passifs de régularisation</i>	5'050.00	4'940.00
Fonds affectés	213'930.00	173'700.00
Capital et réserve salariale	50'808.53	53'226.74
Résultat de l'exercice	3'066.24	-2'418.21
Total des capitaux propres	53'874.77	50'808.53

Pertes & profits*	2020	2019
Total des produits	255'763.90	319'520.39
<i>Subventions</i>	223'788.00	233'548.00
<i>Dons</i>	4'470.00	5'699.00
<i>Autres produits</i>	27'505.90	80'273.39
Dissolution et constitution de provisions	-	-
Intérêts bancaires	33.01	27.85
Produits exceptionnels et attribution aux fonds affectés	70'500.00	80'000.00
Utilisation des fonds affectés	30'270.00	32'300.00
Résultat de l'exercice (bénéfice)	3'066.24	



Nos remerciements aux institutions qui nous accordent des subventions :

L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS)

L'Association suisse des paraplégiques (ASP)

La Ville de Genève

- Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS)
- Département de la sécurité et des sports (DSSP)

L'État de Genève

- Service d'aide au retour à l'emploi (SARE)

Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)

- Subvention non monétaire



Nous remercions toutes les Autorités et organisations qui nous ont soutenus en 2020 :

Les communes:

- Avusy
- Choulex
- Collonge-Bellerive
- Dardagny
- Laconnex

Les entreprises et fondations

- Association Andigliss
- Banque Cantonale de Genève
- Carigest
- Fondation Alfred & Eugénie Baur
- Fondation André & Cyprien
- Fondation Francis Guyot
- Fondation Plein Vent
- Losinger & Marazzi

Les membres passifs et actifs de l'association qui nous ont soutenus financièrement.

Les bénévoles et les membres du Comité qui ont donné leur temps et leur attention.



FONDATION
André & Cyprien



Avec le soutien de la



Collaborations

Le Club en fauteuil roulant Genève, section de l'Association suisse des paraplégiques, est membre :

- de HAU, Handicap, Architecture, Urbanisme. HAU est le bureau conseil de la construction sans obstacles à Genève. Le CFRGe y représente l'expérience des utilisateurs
- de la FÉGAPH, Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches
- du Forum d'agglomération qui représente la société civile du Grand Genève

Ces collaborations sont essentielles pour progresser dans l'inclusion et proposer une cohérence dans les combats contre les discriminations.

Partenaires

Alliance SEP, Genève région
Association Monts Jura Handisports
Banque Raiffeisen et La Poste
Bowling La Praille
Buchard Voyages SA
Centre genevois du volontariat
DSES, Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé
DI-OCT, Département des Infrastructures, Office cantonal des transports
DT, Département du territoire
École Club Migros
FGCAS, Fédération Genevoise des Clubs d'Aînés et Associations de Seniors
Fiduciaire Comtesas & Gerficom SA, Fabrice Gouthière
Fiduciaire Yan Ryser
Fondation Foyer Handicap, Service des transports
Fondation Clair-Bois
Garage Chevalley
Genève Bénévolat
Handioasis, Marrakech
HUG, Hôpitaux Universitaires de Genève
imad, Institution de maintien, d'aide et de soins à domicile
Jean-Jacques Busino, informaticien
Loisirs Assis Evasion
Office régional de la Protection Civile de Bernex
Swiss Disabled Sailing
TPG, Transports publics genevois, département d'exploitation

Impression : CFRGe 2021

Photos : CFRGe, Swiss Paralympic

Conception et mise en forme : Christine Conti Jaquier

Textes : Olivier Dufour, Corinne Bonnet, Christine Conti Jaquier & Cristina Anzules

Le Comité

Il est composé de 11 membres dont 8 sont en fauteuil roulant.

Olivier Dufour, président

Responsable des départements « Conseils vie et Conseils juridiques ».

Il a repris la présidence après le mandat d'Elisabeth Decrey Warner en 2013. Il représente le CFRGe au Forum d'agglomération et à la FÉGAPH.

Djamel Bourbala, vice-président, en fauteuil roulant

Responsable du département « Culture & loisirs ».

Membre du CFRGe depuis 2012, il est très impliqué politiquement dans sa commune de Versoix et au-delà. Suppléant du président au Forum d'agglomération

Yann Medeiro, vice-président

Membre du CFRGe depuis 2010, il est impliqué dans la communication du Club et a notamment mis en place le site internet.

José Arias, trésorier, en fauteuil roulant

Membre du CFRGe depuis 1998, il a repris le poste de trésorier en 2017. Il travaille à l'aéroport de Genève dans le service de comptabilité.

Philippe Riesen, membre

Responsable du département « Sport ».

Membre du CFRGe depuis 1991, le plus ancien des membres du Comité.

Tao Pham, membre, en fauteuil roulant

Responsable du département « Construire sans obstacles ».

Membre du CFRGe depuis 2007. Il représente le CFRGe au sein d'HAU.

Tais Dutra, membre, en fauteuil roulant

Membre du CFRGe depuis 2007. Elle assiste avec le président à toutes les séances de la FÉGAPH qui regroupent les associations de personnes handicapées et leurs proches.

Yvan Kojouharov, membre, en fauteuil roulant

Membre du CFRGe depuis 1991. Il est étroitement impliqué dans la collaboration avec *imad* pour l'amélioration de la prise en charge et du cadre des soins à domicile pour les personnes à besoins particuliers.

Monica Costa Pereira, membre, en fauteuil roulant

Membre du CFRGe depuis 2009. Elle est également investie avec *imad* pour la prise en compte des besoins des personnes para-tétraplégiques lors des soins.

Corinne Bonnet-Mérier, membre, en fauteuil roulant

Membre du CFRGe depuis 2016, elle est également élue depuis 2020 au Conseil municipal de la Ville de Genève et fait partie de la commission du logement et de celle des travaux et des constructions.

Corinne Khaouchi, membre, en fauteuil roulant

Membre du CFRGe depuis 2015. Ancienne membre du Conseil municipal de la Ville de Genève, très impliquée dans plusieurs associations et dans la défense des personnes en situation de handicap, elle est également membre du Conseil d'administration d'*imad*.

Le secrétariat et les activités sont assurés par Christine Conti Jaquier, directrice, Marie-France Cattilaz, assistante et Marc-André Bonnet, chauffeur.

CFRGe / 151, rte de Loëx, 1233 Bernex / tél. 022 346 41 41
cfrge@cfrge.ch / www.cfrge.ch / www.facebook.com/CFRGe



CLUB EN
FAUTEUIL
ROULANT
• GENEVE

CH 87 0900 0000 1201 4462 3 / CCP 12-14462-3